

# Ville de Grenoble

## Direction des Affaires Culturelles

### Coordination des Musiques Actuelles

Juillet 2008  
Numéro 55

#### Dans ce numéro

**2** Communiqué de presse :  
Choix du candidat DSP  
admis à négocier

**3** Guitariste recherche  
groupe

**3** Le site de la PRAM

Ville de Grenoble  
Direction des Affaires Culturelles  
11 Boulevard Jean Pain  
BP 1066  
38021 Grenoble cedex 1

## Vous aussi, faites passer l'info...

Cette lettre vous propose de diffuser, en un seul document synthétique, des informations issues du réseau des acteurs du domaine des musiques actuelles, qu'ils soient grenoblois ou extra-communaux.



Merci de faire parvenir vos informations par mail, sous fichier RTF, et de soumettre vos textes au correcteur d'orthographe.

*Jean-Christophe Bernard,*  
*Coordonnateur Musiques Actuelles*

# **C**ommuniqué de presse : **Choix du candidat admis à négocier par la Ville de Grenoble, dans le cadre de la délégation de service public "salle de concert pour les musiques amplifiées**

Répondant à de nombreuses attentes, la Ville de Grenoble va construire un équipement dédié à la diffusion des musiques amplifiées. Il verra le jour en 2010/2011 sur le site Bouchayer-Viallet, contribuant ainsi à la dynamique d'un quartier de la ville en plein développement.

Ce projet a fait l'objet d'une large concertation avec les acteurs locaux. Ils ont pu ainsi contribuer à la définition du projet dans toutes ses dimensions.

Ayant choisi de ne pas gérer directement cet équipement, la Ville de Grenoble a engagé une procédure de délégation de service public pour désigner un partenaire qualifié qui en assurera le fonctionnement pendant les cinq années suivant son ouverture et qui mettra d'abord en œuvre les actions de préfiguration nécessaires. Cette procédure s'achèvera en octobre ou en novembre prochain quand le Conseil municipal sera invité à se prononcer sur le contrat qui liera la Ville au délégataire retenu.

Cette procédure a fait l'objet d'une publicité nationale. La Ville de Grenoble a reçu six candidatures dont trois ont, ensuite, renoncé à présenter une offre.

Deux de ces offres ont été présentées par des regroupements d'acteurs de la vie musicale grenobloise. Cela témoigne d'une volonté collective et d'un engagement au service de l'intérêt général.

La procédure entre maintenant dans une nouvelle phase, celle de la négociation.

Deux des trois propositions effectivement présentées ont retenu l'attention de la Ville de Grenoble.

Le classement qui a été réalisé a placé en première position les propositions émanant d'un ensemble d'acteurs grenoblois et de l'agglomération réunis au sein de l'association Mixlab.

Elles sont apparues être les plus conformes aux attentes exprimées dans la consultation. Elles sont aussi les plus novatrices : en élargissant une démarche artistique de qualité à une réflexion sur les enjeux sociétaux, scientifiques et technologiques du numérique dans les musiques amplifiées et, plus encore, électroniques, les porteurs de projet réunis au sein de Mixlab ont élaboré une démarche qui témoigne d'une capacité de prise en considération des multiples facettes de la production musicale contemporaine et des relations qu'elle peut nouer avec des publics très diversifiés. Ce projet fait aussi une large place à la coopération avec la Régie 2C et avec le Magasin - Centre National d'Art Contemporain. Au-delà, il exprime une volonté d'ancrage dans la dynamique locale, notamment associative, tout en favorisant son ouverture à des échanges artistiques avec l'extérieur.

Une négociation va donc s'engager dès le 3 juillet 2008 pour mettre au point les termes du contrat appelé à régir les relations entre la Ville de Grenoble (délégante) et l'association Mixlab (délégataire). Au cas où elles n'aboutiraient pas, la Ville se réserve la possibilité d'ouvrir une nouvelle séquence d'échanges avec l'association Rocktambule - PMI qui a également présenté un projet.

Cette négociation sera ponctuée par des échanges avec l'ensemble des acteurs locaux, une nouvelle rencontre largement ouverte sera organisée en septembre 2008. La concertation avec les autres collectivités publiques concernées sera également poursuivie.

La Ville de Grenoble tient à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont impliqués et qui s'impliqueront encore dans l'écriture collective d'une nouvelle page de notre vie artistique et culturelle. Le choix qu'elle engage aujourd'hui est une garantie de pérennité pour ce travail de construction partagée d'une politique publique et de sa mise en œuvre au travers d'une coopération pérenne entre les acteurs concernés.

# **G**uitariste recherche groupe

Pour répétitions/concerts.

Style recherché : métal, hard rock, rock + genres associés

A contacter par mail :  
[benoit.deneuve@hotmail.fr](mailto:benoit.deneuve@hotmail.fr)

## **Prochaine assemblée générale PRAM le 10 juillet 2008, à 18H00**

**Venez nombreux pour soutenir et participer au projet**

à l'Assemblée Générale  
le jeudi 10 juillet, à 18H00  
dans les locaux de la NACRe  
50 cours de la République, à Villeurbanne

Merci de nous informer de votre venue par mail, à [contact@pram-lesite.org](mailto:contact@pram-lesite.org)

## **L**e site de la PRAM

Le site de présentation et de concertation des acteurs autour du projet de la Plateforme Rhône-Alpes Musiques est en ligne !

### **[www.pram-lesite.org](http://www.pram-lesite.org)**

La Plateforme Rhône-Alpes Musiques est une plateforme coopérative autour de la promotion et de la distribution de la création musicale régionale sur internet, du local à l'international.

Elle peut-être définie comme l'ensemble des moyens et des ressources ayant pour vocation la valorisation de la filière et l'accompagnement de vos structures dans le développement de vos activités sur internet.

#### **+ d'infos sur [www.pram-lesite.org](http://www.pram-lesite.org)**

Nous vous invitons à venir partager vos remarques, idées, besoins, suggestions sur le projet, et contribuez au développement des outils et services Internet.

### **Devenez membre de l'association Soutenez et participez à la création de cette plateforme.**

En adhérant à l'association, vous affichez votre soutien et permettez à la PRAM de développer un projet qui va contribuer à promouvoir la création et la vie musicale en Rhône-Alpes, à créer de la valeur autour des artistes et professionnels qui œuvrent à la diversité culturelle en Rhône-Alpes.